

## REPUBLIQUE DU BURUNDI



### CONSEIL NATIONAL DE SECURITE

#### SECRETARIAT PERMANENT

## COMMUNIQUE DU CONSEIL NATIONAL DE SECURITE

Le Conseil National de Sécurité s'est réuni en sa session ordinaire, ce 16 Août 2019, sous la Présidence de Son Excellence Monsieur le Président de la République et Président dudit Conseil.

Au cours de cette session, les membres du Conseil ont analysé la situation sécuritaire qui prévaut dans tout le pays sur le plan multisectoriel, et le Conseil a noté avec satisfaction que la sécurité règne sur toute l'étendue du pays.

Le Conseil National de Sécurité remercie toute la population burundaise, les Corps de Défense et de Sécurité, la Justice, l'Administration ainsi que les Comités Mixtes de Sécurité Humaine qui contribuent jour et nuit à la consolidation de la paix et la sécurité dans notre pays. Après ce constat positif de la situation sécuritaire, le CNS a relevé quelques recommandations visant à renforcer la sécurité et communique à la population burundaise ce qui suit :

### **Du domaine politique**

Le CNS constate que certains acteurs des partis politiques ne se sont pas imprégnés du contenu de la Stratégie Nationale de Sécurité, le dit Conseil recommande au SP/CNS et le Ministère de l'intérieur, de la Formation Patriotique et du Développement local, d'organiser, dans les meilleurs délais des ateliers de vulgarisation de ce document de référence en matière de Sécurité Humaine.

## **Du domaine économique**

Le CNS, se joint à tout le peuple burundais pour remercier le Bon Dieu de la bonne récolte qu'a connu notre pays au cours des saisons culturelles de cette année. Il saisit cette occasion pour demander à la population de ne pas gaspiller cette production agricole. En outre le dit Conseil déplore le comportement de certains commerçants qui s'adonnent à la spéculation en augmentant abusivement les prix sur le marché. Pour faire face à cette mauvaise attitude, le Conseil recommande au Ministère ayant le Commerce dans ses attributions ainsi que d'autres acteurs impliqués dans ce secteur, d'identifier tous ces commerçants spéculateurs pour qu'ils soient punis conformément à la loi.

Dans le même sens, le CNS constate la flambée de la pénurie et l'augmentation abusive des prix sur certains produits de la BRARUDI sans aucune justification. Le CNS recommande au Ministère du Commerce en collaboration avec d'autres institutions habilitées en la matière, de bien suivre et faire des investigations y relatives en vue de prendre des mesures visant à éradiquer cette spéculation et punir quiconque qui serait responsable de cette situation.

En outre, le CNS déplore la spéculation observée au niveau des Bureaux de change des devises faite par certaines personnes en violation flagrante des lois et règlements régissant cette activité. Cette fraude entraîne la dépréciation de la monnaie nationale et constitue de ce fait une entrave au développement économique et social de notre pays. Le CNS recommande particulièrement au Ministères en charge des Finances, du Commerce, de la Sécurité Publique, de la Justice et de la BRB d'identifier le réseau de ces gens pour leur infliger des sanctions conformément à la loi.

Après avoir analysé la manière dont travaillent les banques en matière d'octroi des crédits dans leurs systèmes bancaires, le CNS constate que la plupart des banques imposent à leurs clients des intérêts exorbitants aux demandeurs des crédits, au point même que ces derniers vendent tout ce qu'ils ont à leur disposition pour rembourser lesdites banques ; avec tout le risque de la dislocation des ménages. Le CNS recommande au ministère en charge des finances de suivre et d'analyser cette situation pour que des mesures flexibles soient prises.

### **Du domaine minier**

Après avoir analysé les rapports élaborés par certaines sociétés œuvrant dans le secteur minier, terres rares, le CNS remarque que certaines sociétés minières et celle qui exploite la terre rare ne veulent pas s'acquitter de leurs engagements conformément à toutes les clauses des conventions signées avec notre Pays. Le CNS recommande au Ministère de l'Energie et Mines de prendre des mesures conséquentes et urgentes à l'endroit de chacune des sociétés qui ne voudra pas respecter la loi et les conventions signées et/ou qui produit des rapports biaisés cachant la réalité de la production obtenue, afin de protéger les intérêts de la Nation.

### **De l'Agriculture**

Dans le cadre d'encourager et de soutenir les initiatives des investisseurs nationaux, Le CNS apprécie positivement le pas déjà franchi par l'usine de fabrication et de gestion des Fertilisants Organo-Minéraux (FOMI), et l'encourage d'aller de l'avant. Le CNS recommande au ministère de l'agriculture et de l'élevage d'encadrer et de soutenir cette dernière pour que sa production soit efficace et garantie tant sur le plan qualitatif que quantitatif. De plus, le CNS recommande également le ministère de l'agriculture, de signifier en exhortant les sociétés, ONGs, œuvrant dans le domaine d'approvisionnement des fertilisants, telles que : l'OTB,

INTERCAFE, SOSUMO, ISABU, ... et ONGS, d'acheter ces fertilisants auprès de la société FOMI.

Concernant les caféiculteurs non encore payés, le CNS remercie le Ministère des Finances et celui de l'Agriculture pour les mesures déjà prises de payer la totalité de leur argent dès la semaine du 19 Août 2019 ; et le CNS les recommande d'observer strictement le respect de ce calendrier.

Dans le cadre de mieux assurer la sécurité alimentaire, le CNS recommande au Ministère de l'Agriculture de mettre sur pied dans les meilleurs délais les structures de l'Agence Nationale de Gestion et de Sécurité Alimentaire pour qu'elle soit effectivement opérationnelle.

### **De l'Environnement**

Le CNS note avec satisfaction l'étape déjà atteinte dans le cadre de la protection de l'Environnement, et tient à encourager l'Administration et tous les acteurs qui s'investissent dans ce domaine de continuer à sensibiliser la population sur le bien-fondé de la journée de « jeudi » dédiée à la protection de l'Environnement ainsi que la lutte contre les feux de brousse, dont pour la plupart semble d'origine criminelle.

Quant à l'insalubrité qui s'observe en Mairie de Bujumbura, le CNS recommande aux autorités municipales de redoubler d'effort pour dégager les déchets éparpillés dans les différents quartiers et qui bouchent surtout les caniveaux d'évacuation. Sur ce, le CNS recommande aux autorités de la Mairie, aux Ministères ayant l'Urbanisme, le Commerce et l'Environnement dans leurs attributions de prendre des sanctions à l'encontre des individus qui construisent au-dessus des caniveaux ou tout proche de ces derniers en violation de la loi et des textes réglementaires de l'urbanisme.

## **Du domaine social.**

Le conseil note avec regret qu'il s'observe depuis un certain temps des départs des jeunes vers des pays étrangers croyant d'y trouver une vie meilleure ; mais la plupart sont déçus une fois arrivé dans les pays de refuge et sont maltraités. Ainsi le CNS exhorte les parents d'inculquer à leurs enfants l'éducation patriotique afin que ces jeunes s'attèlent aux activités d'auto-développement.

Au niveau de l'Education, le CNS remercie très vivement les étudiants et élèves en vacances qui s'attèlent aux travaux d'été de vacances et les encourage sans répit. Cependant, le CNS déplore le comportement pervers de certains élèves finalistes qui ont déchiré leurs uniformes sur les voies publiques, ce qui est contraire aux valeurs de la culture burundaise. Le CNS recommande alors au Ministère ayant en charge l'Education de prendre des mesures à l'encontre de tous les élèves qui ont manifesté un tel comportement conformément à la loi et règlement régissant l'éducation.

## **De la Santé**

Dans le souci de prévenir contre certaines maladies épidémiques, le CNS recommande au bureau de la Deuxième Vice-Présidence de mettre sur pied endéans deux semaines une Commission Nationale chargée de la prévention et de la lutte contre les épidémies telles que le choléra, l'Ébola etc. Par ailleurs, le CNS tranquillise la population et la communauté internationale qu'il n'y a pas d'épidémie de la malaria dans notre pays tel que cela a été diffusé par certains réseaux sociaux et médias mal intentionnés.

## **Du Transport**

Concernant le transport en commun spécialement en mairie de Bujumbura, le CNS recommande le ministère en charge du transport en collaboration avec la mairie de Bujumbura, de construire et

aménager des parkings pour des bus de transport en commun et y ériger des latrines publiques.

En terminant, le Conseil National de Sécurité réitère ses remerciements au peuple burundais pour avoir sauvegardé la paix et la sécurité pendant cette période, et l'invite de continuer à cimenter la cohésion sociale en vue d'aboutir à un développement harmonieux et durable.

**Que Dieu bénisse notre pays, je vous remercie**